**SOLUTION « CAPFI »**

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D’UTILISATION**

**EN UTILISANT, EN ACCEDANT, EN AFFICHANT OU EN EXECUTANT LA SOLUTION « CAPFI », VOUS RECONNAISSEZ ETRE LIE PAR LES TERMES DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES.**

**L’UTILISATION DE LA SOLUTION « CAPFI » SIGNIFIE DONC QUE VOUS ACCEPTEZ ET VOUS ENGAGEZ INCONDITIONNELLEMENT ET SANS RESERVE À RESPECTER L’ENSEMBLE DES TERMES DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES.**

**ENTRE :**

**CAP FINANCIALS,**

Société par actions simplifiée au capital de 900 euros dont le siège social est situé au 565, avenue du Prado - 13008 Marseille, inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 845 398 973 et représentée par son Président en exercice Monsieur David BEHAL,

Ci-après désignée par « **CAP FINANCIALS** »,

**ET**

Tout établissement du secteur privé et/ou public et toute entreprise,

Ci-après désigné par le « **Client** ».

CAP FINANCIALS et le Client sont individuellement ou conjointement désignés ci-après la ou les « **Parties** ».

**PREAMBULE**

CAP FINANCIALS est une société française spécialisée dans le développement et la conception de logiciels applicatifs.

CAP FINANCIALS a développé une application logicielle de gestion des données des entreprises, intitulée « CapFi » et accessible à partir de l’url app.capfinancials.com (ci-après désignée par la « **Solution**»),

La solution est un système de couplage de données permettant de proposer au Client une gestion du risque en temps réel de ses clients/fournisseurs.

Issues de sources officielles, les informations existant sur la base de données de CAP FINANCIALS sont couplées à un puissant moteur de recherche permettant des requêtes détaillées (zone géographique, activités, performance financière, maison mère, situation juridique etc.) et des analyses de comparaison pertinentes (positionnement sectoriel, parts de marché).

En utilisant la Solution, le Client peut ainsi minimiser ses risques financiers et commerciaux grâce aux indicateurs de performance financière de la Solution qui l’aideront à prévenir la défaillance des entreprises avec lesquelles il travaille.

Intégrées à un portefeuille personnalisé, ces entreprises feront l’objet d’analyses, de filtres et de mises sous surveillance sur les critères choisis par le Client.

1. **MENTIONS LEGALES**
	1. **Editeur**

**CAP FINANCIALS**,

Société par actions simplifiée au capital de 900 euros

Siège social : 565, avenue du Prado - 13008 Marseille

SIREN : 845 398 973 (RCS de Marseille)

Téléphone : 06 13 91 43 53

Directeur de la publication : David BEHAL, Président

Co-directeur de la publication : Florian LAVAL, Directeur Général

Contact administratif :

contact@capfinancials.com

Contact technique :

eliott@sentinellesduweb.com

* 1. **Hébergeur**

**OVH**

Société par actions simplifiée au capital de 10 069 020 euros

Siège social : 2, rue Kellermann - 59100 Roubaix

SIREN : 424 761 419

Représentant légal : Henryk KLABA (Président)

Téléphone : 09 72 10 10 07

Contact administratif et technique :

[www.ovh.com/fr/support/nous-contacter/moyens-de-contact.xml](http://www.ovh.com/fr/support/nous-contacter/moyens-de-contact.xml)

1. **OBJET**

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition de la Solution par CAP FINANCIALS, et les modalités d’utilisation de la Solution par le Client que ce dernier s’engage à respecter.

La mise à disposition de la Solution ainsi que des Services Associés est soumise à l’acceptation des présentes Conditions Générales ainsi qu’aux Conditions Particulières que constitue la proposition commerciale.

Les Conditions générales ainsi que les Conditions Particulières sont systématiquement adressées ou remises au Client, contiennent l’ensemble des droits et obligations des Parties et constituent en conséquence l’unique socle de la relation contractuelle entre les Parties.

Le Client les accepte purement et simplement et ne peut se prévaloir d’un quelconque autre document, notamment de ses propres conditions générales, qui seront en tout état de cause inopposables à CAP FINANCIALS.

Les Conditions Générales ainsi que les Conditions Particulières doivent être signées et paraphées par le Client.

Le signataire déclare être habilité à signer les Conditions Générales ainsi que les Conditions Particulières et certifie l’exactitude des informations transmises à CAP FINANCIALS.

1. **DEFINITIONS**

« **Abonnement** » désigne la modalité contractuelle permettant au Client d’accéder à la Solution, au Contenu et aux Services dans les conditions définies dans les Conditions Générales et les Conditions Particulières.

« **Client** » désigne une entreprise, un établissement public ou privé, utilisateur de la Solution.

« **Utilisateurs** » désignent les affiliés des établissements, usagers inscrits et walk in users.

« **Compte Utilisateur** » désigne le compte créé par le Client et accessible grâce à ses Identifiants.

« **Conditions Générales** » désignent les présentes conditions générales.

**« Conditions Particulières »** désignent la proposition commerciale éditée par CAP FINANCIALS et envoyée au Client.

« **Contenu** » désigne le contenu mis à disposition par CAP FINANCIALS, accessible via le Site et qui comprend notamment les données, bases de données, la Solution, offres, textes, vidéos, photos, bandes sons, logos ou encore le design.

« **Données** **Personnelles »** désignent conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une *«personne physique identifiable»* une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

«**Identifiants** » désignent l’adresse mail utilisée par le Client ainsi que son mot de passe, pour s’identifier sur le Site.

« **Navigateur Web** » désigne un navigateur web permettant l’accès au Site. Il s’agit notamment de Google chrome, Safari, Mozilla Firefox ou Internet Explorer.

« **Parties** » désignent individuellement ou conjointement, selon que le terme est au singulier ou au pluriel, le Client et CAP FINANCIALS.

« **Services**» désignent l’ensemble des fonctionnalités mis à la disposition du Client par l’utilisation de la Solution.

**« Services Associés »** désignent les services de maintenance décrits à l’article 7.4 des présentes.

**« Site »** désigne le site internet mettant à disposition l’accès à la Solution et qui est accessible à l’adresse URL app.capfinancials.com.

« **Solution** » désigne l’application logicielle CapFi développée par CAP FINANCIALS et accessible à partir du Site.

« **Terminal** » désigne le smartphone, la tablette ou tout autre matériel disposant d’un système d’exploitation compatible avec le Site et à partir duquel le Client accède au Contenu et aux Services.

1. **ABONNEMENT**

Afin d’accéder à la Solution et aux Services, le Client doit souscrire à un Abonnement.

Les Parties ne seront contractuellement liées que sous réserve de l’accomplissement de la procédure énoncée à l’article 5.

Les Conditions Générales s’appliquent pour tout Abonnement souscrit par le Client.

Les différentes offres d’abonnement sont les suivantes, étant précisé que CAP FINANCIALS se réserve la faculté, à tout moment, d’aménager ces offres, ainsi que de proposer des offres de parrainage ou promotionnelles ponctuelles.

* 1. **Essai gratuit**

Le Client peut, s’il le souhaite, souscrire à un essai gratuit de la Solution d’une durée de 30 jours.

Les conditions de mise à disposition de l’essai gratuit de la Solution sont disponibles sur demande auprès de CAP FINANCIALS.

* 1. **Abonnement payant**

Afin de pouvoir utiliser la Solution via le Site et bénéficier de l’intégralité des Services (selon l’offre d’Abonnement choisie), le Client doit souscrire un Abonnement d’une durée minimale de douze mois.

Toutes les offres d’Abonnement incluent :

* Un accès illimité en consultation à l’information ;
* Une assistance à la mise en service de la Solution ;
* Une formation à l’utilisation de la Solution ;

Les différentes offres d’Abonnement incluant les différents modules optionnels ainsi que les conditions de formation et d’assistance sont disponibles sur demande auprès de CAP FINANCIALS.

CAP FINANCIALS pourra être amené à réviser le montant prélevé périodiquement au titre de l’Abonnement.

Dans ce cas, CAP FINANCIALS devra en avertir au préalable le Client dans un délai qui permette à celui-ci de mettre un terme à son Abonnement avant la mise en œuvre effective de cette révision, conformément aux modalités prévues à l’article 16 « DUREE » des présentes Conditions Générales.

En souscrivant à l’un des Abonnements et en utilisant les Services, le Client déclare utiliser la Solution en accord avec le droit applicable et les présentes Conditions Générales.

1. **MODALITES DE SOUSCRIPTION**

**5.1** Lors de la souscription à l’Abonnement, le Client doit impérativement indiquer les éléments suivants : nom de l’entreprise ou de l’établissement public et/privé, offre d’Abonnement souhaitée et les informations de contact (nom, prénom, adresse mail) de la personne physique en charge de la souscription à l’Abonnement.

Une proposition commerciale sera ensuite adressée au Client par CAP FINANCIALS par mail à l’adresse renseignée, reprenant les informations contractuelles, notamment le descriptif détaillé des prestations incluses dans l’offre Abonnement choisie, le nombre d’Utilisateurs concernés, le prix de l’Abonnement et la période d’Abonnement.

Cette proposition commerciale constitue les Conditions Particulières de la relation contractuelle établie entre CAP FINANCIALS et le Client.

**5.2** Le Client validera de manière expresse la souscription à l’Abonnement en retournant (par courrier) la proposition commerciale dûment signée, accompagnée des présentes Conditions Générales dûment datées, paraphées et signées et de façon optionnelle (selon la modalité de paiement choisie par le Client), accompagnées d’une autorisation de prélèvement SEPA au bénéficie de CAP FINANCIALS (sous réserve du respect de l’ensemble des conditions susvisées).

CAP FINANCIALS se réserve la possibilité de refuser la souscription à un Abonnement notamment pour les motifs suivants : demande de mauvaise foi, demande anormale, insolvabilité du Client ou encore existence d’un précédent incident de paiement.

**5.3** Une fois la souscription à l’Abonnement validée par CAP FINANCIALS (par retour de mail), le Client a accès à la Solution via le Site en créant et en utilisant ses Identifiants de connexion.

**5.3** L’accès à la Solution et son utilisation engage le Client au paiement de l’Abonnement conformément aux dispositions de l’article 6 des présentes.

1. **MODALITES FINANCIERES**
	1. **Obligation de paiement**

Le Client reconnaît devoir payer l’intégralité du prix de l’Abonnement souscrit.

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes.

Les éléments de détermination du prix des différents Abonnements sont disponibles sur demande auprès de CAP FINANCIALS.

Les prix en vigueur des différentes offres d’Abonnement sont communiqués au Client en fonction de la demande du Client et sont ceux applicable au jour de l’enregistrement de la souscription à l’Abonnement, CAP FINANCIALS se réservant le droit de les modifier à tout moment.

En cas de modification des tarifs, les nouveaux tarifs ne s’appliqueront qu’à la date de renouvellement de l’Abonnement ou à la date de souscription d’un nouvel Abonnement par le Client.

Le Client est redevable annuellement du paiement de l’Abonnement terme à échoir.

Le délai maximum de paiement est de trente (30) jours à compter de la date mentionnée sur la facture.

* 1. **Les modalités de paiement**

Le paiement de l’Abonnement s’effectue par virement bancaire sur le compte bancaire indiqué par CAP FINANCIALS ou par chèque à l’attention de CAP FINANCIALS.

Le Client, peut, s’il le souhaite, solliciter de CAP FINANCIALS un paiement par prélèvement bancaire sur le compte bancaire qu’il aura indiqué. Le Client devra remplir à cet effet une autorisation de prélèvement qu’il enverra à CAP FINANCIALS concomitamment aux Conditions Générales.

La facture réglée par le Client au titre de la souscription à l’Abonnement est adressée par CAP FINANCIALS à l’adresse mail que le Client lui aura indiqué lors de la souscription à l’Abonnement une fois par an et sera disponible sur demande à l’adresse de contact suivante : contact@capfinancials.com.

Le Client qui en fait expressément la demande à CAP FINANCIALS par voie écrite, peut solliciter l’envoi de sa facture par voie de courrier postal.

* 1. **Retard de paiement**

À défaut de paiement dans les délais, le Client sera redevable d’intérêts de retard sur le montant impayé à hauteur de trois (3) fois le taux annuel d’intérêts légal en vigueur publié au Journal Officiel de la République Française, ainsi que d’une indemnité forfaitaire de recouvrement de quarante euros (40€) en application des articles L441-3 et L.441-6 du Code de commerce.

Le calcul des intérêts de retard débute le premier jour suivant la fin du délai de paiement et se terminera le jour du paiement effectif par le Client.

* 1. **Suspension des Services en cas de non-paiement**

En cas de retard de paiement, CAP FINANCIALS se réserve le droit de suspendre l’accès aux Services après une relance amiable par mail et mise en demeure restée infructueuse dans un délai de dix (10) jours calendaires.

En cas de retard de paiement excédant trente (30) jours ou de retards de paiement répétés, CAP FINANCIALS se réserve le droit de résilier l’Abonnement dans les conditions énoncées à l’article 17 « RESILIATION POUR FAUTE ».

Le Client devra toutefois s’acquitter du paiement de toutes les sommes non encore payées à la date de résiliation, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts réclamés.

En cas de résiliation aux torts du Client, ce dernier sera redevable, dès la date de résiliation, de la totalité des sommes restant à courir jusqu’à la date de fin de l’Abonnement initialement prévue.

* 1. **Avoir en cas de défaillance du Site**

Sous réserve des dispositions contraires prévues dans les présentes Conditions Générales, et notamment des dispositions des articles 7.5 et 15 des présentes, en cas de défaillance du Site ou en cas d’indisponibilité des Services pendant une durée supérieure à quarante-huit (48) heures, CAP FINANCIALS s’engage à accorder au Client un avoir sur sa prochaine facture calculé comme suit :

*Coût journalier de l’Abonnement \* Nombre de jours d’indisponibilité = Montant de l’avoir*

1. **UTILISATION DE LA SOLUTION**
	1. **Prérequis**

Le Site est accessible à partir d’un Navigateur Web à l’URL suivante : app.capfinancials.com.

Le Terminal du Client doit impérativement être équipé d’un système d’exploitation compatible de type Windows ou MacOs.

De plus, le Terminal du Client doit être équipé d’une version à jour dudit système d’exploitation afin de garantir un fonctionnement optimal du Site.

Le Terminal doit être connecté à un service d’accès à Internet de type Ethernet, WIFI ou un réseau de téléphonie mobile.

* 1. **Description des Services**

La Solution propose au Client une solution de gestion des données des entreprises permettant de cibler, analyser et comparer les entreprises avec lesquelles le Client souhaite mettre en place des relations commerciales.

La Solution inclut notamment les fonctionnalités de consultation, de surveillance de recherche et d’analyses suivantes, étant précisé que les Services proposés au Client dépendent de l’offre d’Abonnement à laquelle il souscrit :

* **Outil de ciblage** **des futurs clients, prospects, fournisseurs, partenaires et/ou concurrents du Client** permettant de détecter des opportunités commerciales ou d’évaluer la santé financière des partenaires du Client. Les informations sont issues des sources officielles (Journaux Officiels, Greffes des Tribunaux de commerce, l’INSEE etc.) et de partenaires privés ;
* **Export de rapports d’analyse en personnalisant les variables financières à comparer ;**
* **Outil d’évaluation, de surveillance, de gestion et d’analyse du risque financier des contreparties du Client :** intégrées à un portefeuille personnalisé, les contreparties du Client font l’objet d’analyses, de filtres et de mises sous surveillance selon critères définis par le Client ;
* **Production des comptes rendus d’alertes sur des entreprises et des périodes données ;**
* **Intégration des données des entreprises dans le système d’information du Client ;**
* **Fiabilisation de la base de données B to B du Client** : dédoublonnage, mise à jour des SIREN/SIRET, normalisation postale etc. ;
* **Enrichissement de la base de données du Client** : information signalétique, données financières, santé financière, dirigeants etc.

Les Services étant fournis à partir de données publiques (issues de sources officielles), la pertinence des résultats fournis par la Solution dépendra nécessairement de la qualité des données traitées.

* 1. **Création Compte Utilisateur**

L’accès aux Services nécessite la création d’un Compte Utilisateur.

Le Client enverra à CAP FINANCIALS les informations suivantes le concernant : raison sociale, numéro SIRET, nom du responsable du Client, téléphone, adresse mail et adresse complète du siège social.

CAP FINANCIALS créera le compte client sur la base des informations communiquées.

* 1. **Les Services Associés**

L’utilisation du Site et de la Solution par le Client entraîne la mise en œuvre de certains services (ci-après les « **Services Associés** ») pendant toute la durée de son Abonnement, qui sont :

* La maintenance corrective de la Solution en cas de dysfonctionnements ;
* La maintenance adaptative de la Solution en cas de changement de son environnement (système d’exploitation) ;
* La maintenance évolutive de la Solution via des mises à jour étant précisé que la périodicité et l’opportunité desdites mises à jour relèvent de la seule responsabilité de CAP FINANCIALS.

Les mises à jour de la Solution sont incluses dans l’Abonnement et se font automatiquement par CAP FINANCIALS.

* 1. **Disponibilité des Services**

Les Services sont disponibles 24 heures et sur 24 et 7 jours sur 7, sauf force majeure ou problèmes dus à un dysfonctionnement des réseaux, un dysfonctionnement des outils utilisés par le Client, une interruption des abonnements aux réseaux utilisés par le Client, ou nécessité de procéder à la maintenance du Site.

Dans cette dernière hypothèse, CAP FINANCIALS veillera à effectuer ou faire effectuer les opérations de maintenance à des horaires peu susceptibles de gêner l’utilisation des Services.

Les Services sont soumis aux limites des réseaux, mais également à la version du Terminal du Client, au choix de son Navigateur Web ainsi qu’à la version de son système d’exploitation.

Une version à jour du système d’exploitation est exigée pour l’utilisation de la Solution tel que précisé au point 7.1 « Prérequis » des présentes. A défaut de s’y conformer, le Client ne peut prétendre à aucune garantie quant à la disponibilité des Services.

1. **OBLIGATIONS DE CAP FINANCIALS**

CAP FINANCIALS s’engage à mettre à disposition du Client, de manière effective, les Services et les Services Associés, dans les limites et conditions prévues aux présentes Conditions Générales.

CAP FINANCIALS s’engage à fournir au Client l’ensemble des prérequis techniques nécessaires à l’accès et à l’utilisation de la Solution.

1. **OBLIGATIONS DU CLIENT**

**9.1** Le Client s’engage à payer le prix dans les conditions fixées à l’article 6 des présentes Conditions Générales.

**9.2** Le Client s’engage à signaler la présence d’erreurs ou de bogues dans la Solution à CAP FINANCIALS afin que cette dernière prenne l’ensemble des mesures adéquates pour y apporter des correctifs.

**9.3** Le Client s’engage à informer sans délai CAP FINANCIALS de toute utilisation non autorisée de son Compte Utilisateur et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d’identification en s’adressant au contact administratif désigné dans les MENTIONS LEGALES.

Toute usurpation d’identité pourra donner lieu à des poursuites pénales, conformément aux dispositions de l’article L.226-4-1 du Code pénal qui dispose que « *Le fait d’usurper l’identité d’un tiers ou de faire usage d’une ou plusieurs données de toute nature permettant de l’identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d’autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d’un an d’emprisonnement et de 15.000 € d’amende. Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu’elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne* ».

Tout manquement à leurs engagements expose les utilisateurs de la solution à des poursuites de la part de CAP FINANCIALS et au versement de dommages et intérêts.

En outre, CAP FINANCIALS se réserve le droit de ne plus autoriser l’accès et l’utilisation de la Solution au Client.

1. **ETENDUE DE LA CONCESSION**

Sous réserve du respect des présentes Conditions Générales, le Client dispose du droit d’accéder et d’utiliser la Solution, ses Services et son Contenu conformément à leur destination et dans le respect des Conditions Générales, à titre non exclusif, incessible et sans droit de sous-licence.

Le Client jouit de ce droit d’utilisation de la Solution uniquement pour ses besoins propres, à des fins académiques et de recherche, à l’exclusion de toute autre utilisation.

**Les droits non expressément mentionnés ne sauraient être mis en œuvre par le Client.** **Toute mise en œuvre non autorisée d’un droit non expressément concédé au terme des présentes Conditions Générales constitue une contrefaçon**.

Le Client n’est en aucun cas autorisé à utiliser la Solution à des fins autres que celles pour lesquelles elle a été a été conçue ou pour mettre en œuvre des fonctionnalités non prévues par les présentes.

Notamment, le Client n’est pas autorisé à céder, transmettre, prêter, louer, distribuer la Solution à un tiers, ni le mettre à disposition d’un tiers d’une quelconque manière, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

De même, dans les limites permises par la loi et sous réserve de toute autre disposition contenue dans les présentes Conditions Générales, le Client ne peut en aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit, modifier, adapter, altérer, remanier, transformer, traduire tout ou partie de la Solution, procéder à des opérations de *reverse engineering*, de décompilation ou de désassemblage de la Solution, copier, reproduire et dupliquer la Solution à des fins autres que celles d’une utilisation pour les besoins propres du Client, créer des œuvres dérivées à partir de la Solution, publier des résultats d’essais comparatifs ou d’étude de benchmark la Solution.

La présente concession est consentie pour le monde entier et pour la durée prévue à l’article 16 « DUREE ».

Le fait pour un Client d’utiliser la Solution afin de développer son propre logiciel ou tout autre programme constitue un agissement parasitaire à l’égard de CAP FINANCIALS.

1. **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

La Solution et ses mises à jour successives sont la propriété exclusive de CAP FINANCIALS qui détient l’ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs à la Solution.

Le Client reconnait que la Solution est une œuvre originale qui est, à ce titre, protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle relatives au droit d’auteur, et qui confère à CAP FINANCIALS l’ensemble des prérogatives liées au droit d’auteur.

La présente concession n’affecte en aucun cas l’exercice des droits de propriété intellectuelle de CAP FINANCIALS.

La présente concession ne concerne que l’utilisation de la Solution et le Client ne saurait en aucune manière se prévaloir d’un quelconque droit sur tout signe distinctif détenu par CAP FINANCIALS, tel que sa dénomination sociale ou le signe « CapFi ».

La présente concession ne concerne que l’utilisation de la Solution et le Client ne saurait en aucune manière se prévaloir d’un quelconque droit sur la Solution et son utilisation en vertu des présentes Conditions Générales.

1. **CONFIDENTIALITE**

Les informations confidentielles de toute nature transmise par l’une des Parties seront identifiées comme telles au moment de leur communication à l’autre Partie. Cette dernière s’engage à ne pas les divulguer à des tiers et à ne les communiquer qu’aux stricts membres de son personnel qui ont besoin d’en avoir connaissance, et à leur accorder le même degré de soin et de protection qu’elle accorde à ses propres informations confidentielles.

Cette obligation de confidentialité s’applique pendant toute la durée de l’Abonnement et pour les cinq (5) années suivant son terme pour quelque cause que ce soit, sous réserve des informations qui sont confidentielles en application d’une obligation légale de confidentialité.

1. **DONNEES PERSONNELLES**

Les conditions de collecte et de traitement sont définies dans la « Politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel », consultable à tout moment depuis le Site sur le lien dédié à cet effet, situé en bas de page d’accueil du Site.

* 1. **Données Personnelles du Client**

Pour les besoins de la relation entre les Parties, la CAP FINANCIALS est amenée à collecter et à traiter des Données Personnelles auprès des Clients en conformité avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et le règlement de l’Union européenne n°2016/679 du 27 avril 2016.

Il est vivement recommandé au Client de prendre connaissance de la « Politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel » de CAP FINANCIALS avant toute utilisation de la Solution.

En application du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, le Client peut, à tout moment, exercer ses droits d’accès, de rectification, de limitation, d’effacement ou d’opposition au traitement des données personnelles le concernant.

De même, le Client dispose d’un droit à la portabilité de ses données qui doivent lui être restituées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

Le Client dispose également du droit de saisir la CNIL en cas de non-respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel.

* 1. **Données Personnelles traitées via la Solution**

La Solution peut être amenée à effectuer un traitement automatisé de Données Personnelles pour le compte du Client. Le fondement légal de ce traitement est l’exécution du contrat liant les Parties.

CAP FINANCIALS intervient en qualité de responsable de traitement des Données Personnelles susceptibles d’être traitées via la Solution.

CAP FINANCIALS peut recourir à des sous-traitants pour effectuer les opérations suivantes :

* Hébergement des données ;
* Maintenance corrective, adaptative et évolutive de la Solution via les mises à jour.

CAP FINANCIALS garantit que ses sous-traitants sont localisés sur le territoire de l’Union européenne, de sorte que les opérations de sous-traitance susvisées n’impliquent aucun transfert de Données Personnelles en dehors de l’Union Européenne.

CAP FINANCIALS s’engage à conserver la plus stricte confidentialité sur les Données Personnelles et s’interdit de les transmettre ou de les céder à un tiers, à l’exception des prestataires techniques choisis par elle pour les opérations d’hébergement et de maintenance.

CAP FINANCIALS garantit que ses sous-traitants mettent en œuvre les garanties techniques et organisationnelles nécessaires à la sécurité et à la confidentialité des Données Personnelles.

L’ensemble de ces informations est repris et étayé dans la « Politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel » susmentionnée.

1. **GARANTIES**
	1. **Garanties de CAP FINANCIALS**

CAP FINANCIALS garantit détenir l’ensemble des droits de propriété intellectuelle lui permettant d’éditer la Solution, le Site, son Contenu et les présentes Conditions Générales.

À ce titre, CAP FINANCIALS garantit le Client contre tout recours émanant de tiers portant sur les droits de propriété intellectuelle afférents à la Solution, au Site et à son Contenu.

CAP FINANCIALS indemnisera le Client de tous les frais qu’il aura dû engager en vue d’assurer sa défense et l’indemnisera de l’ensemble des sommes qu’il pourra être amené à verser en cas de condamnation ou de transaction, dans la limite de responsabilité énoncée à l’article 15 « GARANTIES » des présentes.

CAP FINANCIALS garantit que la Solution n’est affectée d’aucun virus, cheval de Troie ou tout autre élément susceptible d’affecter le matériel informatique du Client.

* 1. **Limitation de la garantie de CAP FINANCIALS**

CAP FINANCIALS ne garantit la conformité de la Solution que si son utilisation par le Client respecte les prérequis techniques nécessaires.

CAP FINANCIALS ne garantit pas la qualité et la fiabilité des données traitées et a fortiori la pertinence des résultats fournis pas la Solution dès lors que les Services sont fournis à partir de données publiques issues de sources officielles et de partenaires privés.

Enfin, l’utilisation de la Solution peut être temporairement interrompue en raison des mises à jour effectuées par le Site, lesquelles supposent corrélativement des modifications de la Solution. L’interruption des services de la Solution correspondra au temps nécessaire pour effectuer lesdites modifications.

CAP FINANCIALS exclut expressément toute autre garantie que celles expressément mentionnées dans les présentes Conditions Générales.

1. **RESPONSABILITE**

Sous réserve des dispositions ci-dessous, la responsabilité de CAP FINANCIALS ne peut être engagée qu’en cas de faute de sa part entrainant un dommage direct et prouvé au Client, sous réserve que ce dernier démontre un lien de causalité direct.

La responsabilité de CAP FINANCIALS ne peut en aucune manière être engagée en raison d’un quelconque dommage indirect subi par le Client tel que, et non exhaustivement, la perte de données, la perte de profits, un préjudice d’image ou tout trouble quelconque.

La responsabilité de CAP FINANCIALS ne saurait être engagée par le Client si ce dernier trouve au moins en partie l’origine de son dommage dans l’inexécution totale ou partielle de ses obligations résultant des présentes Conditions Générales.

Le Client reconnait avoir pris connaissance de l’ensemble des prérequis techniques nécessaires au bon fonctionnement de la Solution et des Services et ne saurait en aucune manière rechercher la responsabilité de CAP FINANCIALS pour un quelconque dysfonctionnement de la Solution.

CAP FINANCIALS est soumise aux limites et aux caractéristiques des réseaux et services de télécommunications, et ne saurait donc être tenue pour responsable des dysfonctionnements (temps de réponses pour consulter, télécharger ou transférer un contenu, un document, un résultat ou les statistiques de résultats par exemple) ou interruptions de Services ou des Services Associés liés à la couverture du réseau Internet ou des réseaux de téléphonie mobile, quelle qu’en soit la durée ou pour quelque cause que ce soit.

Toutefois, CAP FINANCIALS s’engage à mettre en œuvre ses meilleurs efforts pour tenter de résoudre ces difficultés dans les meilleurs délais.

La responsabilité de CAP FINANCIALS ne pourra davantage être engagée en cas de suppression de Services qui relève de sa seule discrétion, ou d’un changement de législation rendant les Services inaccessibles en tout ou partie.

En tout état de cause, la responsabilité de CAP FINANCIALS est strictement limitée à un montant équivalent au montant de l’engagement sur la durée de l’Abonnement en cours du Client dans la limite de douze (12) mois d’Abonnement consécutifs.

1. **DUREE**

Les présentes Conditions Générales régissent la relation entre les Parties pendant toute la durée de l’Abonnement, à compter de leur acceptation par le Client.

L’Abonnement est souscrit pour une durée minimale de douze (12) mois, reconductible, sans limitation du nombre de reconductions, sauf si l’une ou l’autre des Parties décide de ne pas le reconduire.

Pour ce faire, la Partie qui ne souhaite pas renouveler l’Abonnement devra notifier son intention à l’autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins 30 jours à l’avance (la date de réception faisant foi), augmenté de la période d’Abonnement restant à courir sur le mois en cours.

Le non-renouvellement de l’Abonnement oblige le Client à cesser toute utilisation de la Solution.

Les dispositions de la présente clause ne portent pas préjudice aux dispositions de l’article 17 « RESILIATION POUR FAUTE » des présentes Conditions Générales.

1. **RESILIATION POUR FAUTE**

Conformément aux dispositions de l’article 1225 du Code civil, chacune des Parties pourra mettre fin à l’Abonnement en cas de manquement par l’autre Parties aux dispositions prévues aux articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14.

Les Parties ont convenu que cette résiliation pourra intervenir, après envoi d’une lettre recommandé avec accusé de réception de mise en demeure à la Partie défaillante faisant courir un délai minimum de trente (30) jours pour permettre à la Partie défaillante de remédier à sa défaillance. La lettre de mise en demeure devra mentionner expressément la présente clause résolutoire.

Si à l’issue du délai imparti, la Partie défaillante n’a pas remédié à son manquement contractuel, l’Abonnement pourra être résilié, sans autre formalité ni préavis.

La résiliation rend immédiatement exigible l’ensemble des sommes dues par le Client à CAP FINANCIALS.

La résiliation de l’Abonnement à l’initiative d’une Partie n’empêche pas cette Partie de solliciter, le cas échéant, le paiement de tous dommages et intérêts en réparation du préjudice subi du fait des manquements contractuels de l’autre Partie ayant conduit à la résiliation.

Nonobstant la résiliation l’Abonnement, les dispositions prévues aux articles « PROPRIETE INTELLECTUELLE », « CONFIDENTIALITE », « GARANTIES » et « RESPONSABILITE » des présentes Conditions Générales demeureront en vigueur.

La résiliation de l’Abonnement oblige le Client à cesser toute utilisation de la Solution.

Le Client est informé que toute poursuite de l’utilisation de la Solution l’expose à une action en contrefaçon de la part de CAP FINANCIALS.

1. **FORCE MAJEURE**

Toute inexécution, exécution partielle ou défectueuse par l’une des Parties de ses obligations au titre des Conditions Générales résultant d’un cas de force majeure, au sens de l’article 1218 du Code civil, ne constitue pas une violation des obligations des Conditions Générales de la part de cette Partie et ne peut engager sa responsabilité.

La survenance d’un tel cas de force majeure suspend l’exécution des obligations des Parties. Si l’empêchement consécutif audit cas de force majeure perdure plus de deux (2) mois, l’Abonnement sera résilié de plein droit et sans préavis, sous réserve d’accord contraire entre les Parties.

1. **MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES**

CAP FINANCIALS se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment les présentes Conditions Générales.

Toutefois, le Client demeurera soumis aux Conditions Générales en vigueur au moment de la souscription à l’Abonnement par ce dernier.

Les Conditions Générales modifiées s’appliqueront lors du renouvellement de l’Abonnement.

1. **DISPOSITIONS DIVERSES**

**20.1** Si une ou plusieurs stipulations des Conditions Générales étaient tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d’un traité, d’une loi ou d’un règlement, ou encore à la suite d’une décision définitive d’une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

**20.2** Aucun acte, délai à agir ou toute autre attitude, passive ou active, de la part des de l’une des Parties ne sera réputé constituer pour cette Partie une renonciation à l’un quelconque des droits et actions dont elle est créancière en vertu des Conditions Générales, à moins que cette renonciation ne soit constatée par un écrit signé par un représentant dûment habilité.

**20.3** En cas de contradiction entre le titre d’une clause et le contenu d’une même clause, le contenu de ladite clause prévaudra.

**20.4** Les Conditions Générales ne sauraient, en aucune manière, créer de lien juridique en-dehors de l’objet pour lequel elles sont acceptées, ni établir la conclusion d’un ou plusieurs autres accords entre les Parties.

1. **LOI APPLICABLE – LITIGES**

Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées par les lois et règlements français.

Seule la version en langue française des documents contractuels sera opposable aux Parties et fera foi en cas de litige. Les versions traduites sont fournies à seul titre d’information.

En cas de litige lié à la formation, la validité, l’exécution ou l’interprétation des Conditions Générales, les Parties tenteront de résoudre leur différend à l’amiable.

Si les Parties ne parviennent pas à résoudre amiablement leur litige dans un délai de deux (2) mois, compétence est donnée au Tribunal de commerce d’Aix-en-Provence.

Fait à

Le / /

Signature du Client